

Le mini-journal du Lac



Votre Municipalité vous informe

Bureau municipal
Heures d'accueil

De 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Du lundi au jeudi inclusivement

Les prochaines séances du conseil municipal

Lundi, le 07 octobre 2024 à 20h00
Lundi, le 04 novembre 2024 à 20h00

Pour nous joindre :

- 418-743-2177, poste 1675
- Site web : <https://www.lachumqui.com>

La bibliothèque ouvre à chaque jeudi
De 18h30 à 20h00

*****Rappel*****

La municipalité met à votre disposition des bacs bruns pour le compostage, ils sont situés dans la cour du centre multifonctionnel, il est possible d'en ajouter selon les besoins du milieu.

Les bacs verts et bleus nous permettent de vider les poubelles qui sont dans la municipalité ou dans les parcs les semaines où il n'y a pas de cueillette.

Les résidus de construction et autres doivent être acheminés à l'écocentre à Amqui.

Offre d'emploi

ANIMATEUR POUR LOCAL

DES JEUNES 10 - 17 ans

Municipalité de Lac-Humqui

Critères recherchés:

Horaire : 6h/semaine en soirée
Salaire entre 20\$-25\$/heure selon expérience
Être dynamique et polyvalent
Avoir envie de développer divers projets.

Remet ton CV au bureau municipale

La date limite pour remettre ton CV est
Le 04 octobre 2024

La publication du mini-journal du Lac est rendu possible grâce à la politique de soutien à la diffusion de l'information de la MRC de La Matapédia.



Le Chic Recyc

Grande vente de
bijoux mode recyclés

\$5, \$10, \$15

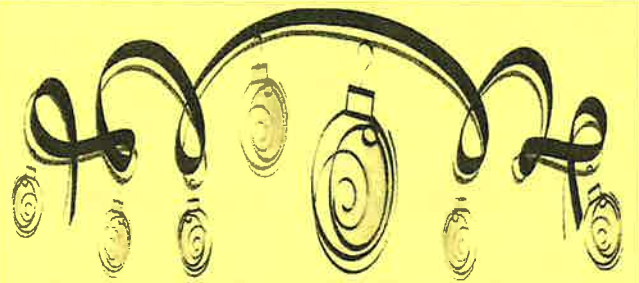
Événement d'automne

19, 20, 21 septembre

De 9 :00 à 17 :00

78 rue Des Forges, Amqui

Au Coin des Artisans



Artisans du Lac-Humqui
faites connaître votre
talent

Inscrivez-vous dès maintenant

**LE MARCHÉ DE NOËL DES
ARTISANS DU LAC- HUMQUI**

Dimanche 24 novembre 2024
de 10:00 à 16:00

Au centre multifonctionnel du Lac-Humqui
Avec Mme Ginette Payant au 418-743-2222
ou Mme Rosaline Duguay au 418-743-5554





À Lac-Humqui

Dimanche le 22 septembre 2024

À 14h00

À la salle

DU CLUB DES 50 ANS ET +

Du centre multifonctionnel

Situé au 146, route 195

Lac-Humqui

BIENVENUE À TOUS



**Horaire des messes et adaces
Du 1^{er} septembre au 29 décembre
2024**



13 octobre, adace à 9h00

27 octobre, messe à 9h00

10 novembre, adace à 9h00

24 novembre, messe à 9h00

8 décembre, adace à 9h00

22 décembre, messe à déterminer
pour Noël

Pour ceux et celles qui veulent payer
des intentions de messe pour les
familles, ami(es), veuillez contacter
Rémi au 418-743-5413.

Paix, Amour et Bienveillance

Comité de liturgie





Lac-Humqui

Pour un accompagnement adapté à l'évolution de vos habitudes

Consciente du fait que certains membres ont eu à modifier leurs habitudes en raison du retrait des services caissiers dans votre municipalité, la Caisse s'est assurée de mettre en place des mesures d'accompagnement pour faciliter ce changement, en collaboration avec votre milieu.

Après avoir contacté les principaux utilisateurs de votre milieu ainsi que les élus, **voici un rappel** des mesures d'accompagnement qui répondent à vos besoins.

Retraits chez un marchand

Une entente a été conclue avec le **Dépanneur Lac-Humqui Inc.** pour effectuer des retraits en billets de 20 \$ d'un montant maximum de 100 \$ sans achat requis (selon la disponibilité).

Formation AccèsD individuelle offerte aux membres **sur rendez-vous**. Pour vous inscrire: 418 629-2271.

Desjardins
Caisse Vallée de la Matapédia

QUI PEUT CONDUIRE UN VÉHICULE HORS ROUTE (VHR)?

Toute personne âgée de **18 ans et plus** peut conduire un VHR sur un sentier, une route, une terre publique ou une terre privée appartenant à une municipalité.

Sont également autorisées les personnes âgées de 16 ou 17 ans qui sont titulaires d'un certificat de formation délivré par la Fédération québécoise des clubs quads ou la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec.

D'autres règles s'appliquent en d'autres lieux ainsi que pour conduire un autoquad ou un motoquad muni d'un siège d'appoint sur lequel prend place un passager.

Consultez le transports.gouv.qc.ca pour en savoir plus.

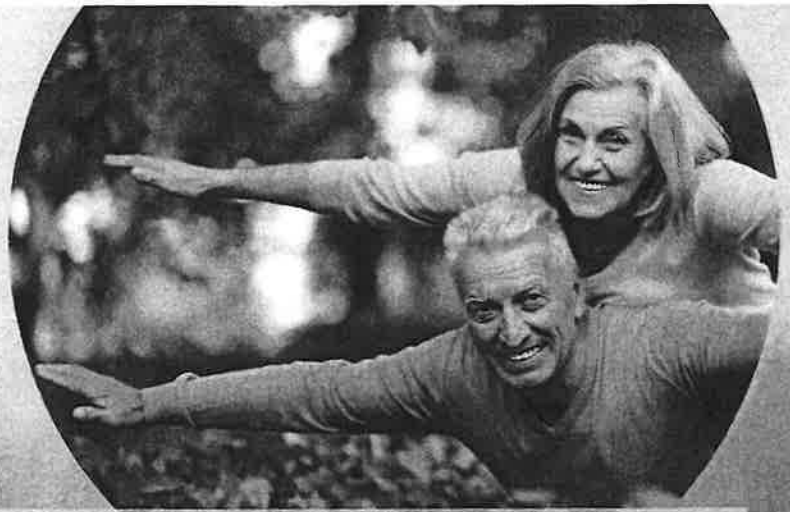
Une protection incontournable : **LE CASQUE!**

Même si vous circulez hors d'un sentier, le casque est obligatoire. Et, si votre casque n'a pas de visière, il vous faut des Lunettes de sécurité (sauf pour le passager d'un traîneau ou d'une remorque à habitacle fermé).

Les consignes sont les mêmes pour:

- votre passager;
- toute personne prenant place dans un traîneau ou une remorque tirée par un VHR.

Depuis le **10 septembre 2021**, le permis de conduire est obligatoire pour conduire un VHR.



Communiqué de Presse

Pour diffusion immédiate

Le Salon des aînés : Un événement pour faire la différence !

Amqui, le 21 août 2024 - **Le Centre d'Action bénévole Vallée de La Matapédia** tient à inviter la population à la tenue du Salon des aînés, qui se déroulera le 1er octobre à la salle communautaire d'Amqui. Cet événement est une occasion unique pour les aînés, les proches aidants et les bénévoles de découvrir une variété de produits et de services spécialement conçus pour répondre à leurs besoins. Les visiteurs pourront rencontrer des organismes, des professionnels de la santé, des entreprises de divers secteurs. Chaque exposant sera présent pour offrir des conseils personnalisés, des démonstrations de produits, permettant ainsi aux participants de mieux comprendre les options qui s'offrent à eux.

Avec 35 exposants confirmés, le Salon des aînés promet une diversité d'offres et de services. Parmi les exposants, on retrouvera des entreprises locales et régionales spécialisées dans les soins de santé, les équipements médicaux, les services à domicile, les activités de loisirs, et bien plus encore. Cette diversité garantit que chaque visiteur trouvera des informations pertinentes et utiles pour améliorer sa qualité de vie.

Le Centre d'Action bénévole Vallée de La Matapédia, organisateur de l'événement, est une organisation reconnue pour son engagement envers le bien-être des aînés de la région. Grâce à son réseau de bénévoles dévoués, le Centre offre une gamme de services et de programmes visant à soutenir les aînés dans leur quotidien. Le Salon des aînés s'inscrit dans cette mission en offrant une plateforme de rencontre et d'échange entre les aînés et les fournisseurs de services.

Le Salon des aînés se tiendra le 1er octobre à la salle communautaire d'Amqui au 55, rue du Carrefour-Sportif. Les portes ouvriront à 13 h 30 et l'événement se poursuivra jusqu'à 19 h 30. L'entrée est gratuite et ouverte à tous. Une aire de repos sera aménagée. Un service de breuvages et de collations sera disponible sur place.

Un appel à la communauté

Nous invitons chaleureusement tous les aînés, leurs familles et leurs amis à venir participer à cet événement enrichissant. Le Salon des aînés est une occasion idéale pour se renseigner sur les ressources disponibles, poser des questions et établir des contacts précieux. Ensemble, nous pouvons contribuer à améliorer la qualité de vie de nos aînés et à renforcer les liens communautaires.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Mélanie Lebrun : Agente de promotion

Téléphone : 418 629-4456 Poste 5

Courriel : agentcabvallee@cgocable.ca

Le Mot vert du mois – « Répare tes trucs » - Octobre 2024

Bonjour à tous et toutes!

Vous avez un grille-pain qui chauffe juste d'un bord? Une veste que vous aimez bien, mais qui vous donne hélas l'air pouilleux avec ses multiples trous? Une crevaison sur la roue avant de votre vélo? Ne jetez pas ça, amenez-les plutôt à notre première édition de café réparation dans notre région, le fameux Répare tes trucs La Mitis!

Qu'est-ce qu'un café réparation?

Originaire des Pays-Bas, le concept du café-réparation s'est répandu partout à travers le monde. Au Québec, il y a des cafés-réparation dans la plupart des grandes villes. Le principe est simple : amenez vos objets brisés tels que des vêtements, vélos, souliers, petits électroménagers ou encore consoles de jeux vidéo et apprenez à les réparer vous-mêmes avec l'aide de réparateurs professionnels ou amateurs bénévoles présents. Dans La Mitis, cet évènement gratuit au lieu le 19 octobre. Suivez-nous sur Facebook pour connaître les détails.

Vous avez déjà entendu parler d'obsolescence programmée?

Cette stratégie commerciale vise à produire des biens à durée artificiellement limitée pour stimuler le besoin d'acheter de nouveaux modèles ou produits. On parle de comment les objets électroniques sont très difficilement réparables, car ils ne sont plus conçus pour être démontés, de comment les imprimantes sont programmées pour tomber en panne après un certain nombre d'impressions, de comment les nouveaux vêtements *cheap* se déchirent après 3 tours de sècheuse et de comment les électroménagers récents semblent toujours nous lâcher juste après la fin de la garantie. L'obsolescence programmée touche une vaste gamme de produits que nous utilisons tous les jours : voitures, téléphones, matériel de cuisine électrique, ampoules, etc. Bien que cette stratégie soit illégale au Canada depuis 2023, beaucoup de nos items ne sont pas conçus pour durer et nous ne sommes pas outillés pour les réparer donc forcés à racheter des items neufs. Si ça vous intéresse, une conférence gratuite à cet effet aura lieu dans La Matapédia cet automne!

Vous êtes un réparateur professionnel ou amateur?

Que vous répariez des montres ou des micro-ondes, on a besoin de vous! Vous voulez encourager la réduction à la source et souhaitez redonner à votre communauté? Vous êtes tannés de constamment vous occuper de petites réparations telles que des changements de batterie que vos clients pourraient pourtant faire eux-mêmes? Vous cherchez de la relève pour votre entreprise? Quelles que soient vos raisons, si vous voulez être bénévole pour nos évènements Répare tes trucs, dans La Matapédia ou La Mitis, appelez-nous au 418 775-8445 poste 1938. Nous serions ravis de vous compter parmi nous.

Au plaisir de vous voir en grand nombre et de réparer à vos côtés!

Anastasiya Zhukova, Conseillère en gestion des matières résiduelles



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Site web : www.ecoregie.ca

Facebook : [@RITMRMatapediaMitis](https://www.facebook.com/@RITMRMatapediaMitis)

L'INSTALLATION SEPTIQUE

Votre future résidence sera construite dans un secteur non desservi par un réseau d'égout? La vie utile de votre puisard tire à sa fin? En tant que propriétaire, vous devez respecter certaines obligations afin de répondre à la réglementation en vigueur.

Que dois-je faire pour munir ma résidence d'une installation septique?

Vous devez d'abord faire appel à une personne membre d'un ordre professionnel compétent en la matière afin qu'il produise une étude de caractérisation du site et du terrain naturel ainsi que des plans et devis de l'installation septique qu'il est possible de construire sur votre terrain. Ce document doit être déposé à votre inspecteur pour qu'il approuve l'installation septique prescrite par l'émission d'un permis.

Pour favoriser le bon fonctionnement de votre installation septique, vous devriez :

- Faire dévier les eaux de ruissellement (gouttières, terrain en pente, etc.) loin de votre installation septique afin de ne pas la surcharger.
- En hiver, laisser en place le couvert de neige qui est un isolant naturel pour votre installation septique. Cependant, il est important de ne pas compacter la neige.
- L'été, laisser un couvert végétal (type de végétation dont les racines n'iront pas obstruer les conduites).
- Assurez-vous de bien connaître l'emplacement de votre fosse et assurez-vous de bien dégager les couvercles.



N'OUBLIEZ PAS DE SUIVRE LES RECOMMANDATIONS CONTENUES DANS LE GUIDE DU FABRICANT DE VOTRE SYSTÈME DE TRAITEMENT.

Le puisard

Autrefois, les puisards étaient fort populaires. Son installation est interdite depuis le 12 août 1981 puisque ce dispositif ne permet pas un traitement adéquat des eaux usées. Lorsqu'un puisard est défectueux, qu'une chambre à coucher est ajoutée ou que le bâtiment est reconstruit, il doit être démantelé et remplacé par une installation septique conforme.

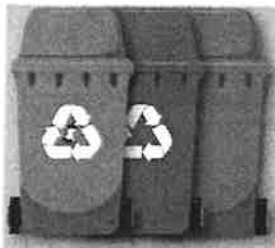
Certains indices peuvent vous avertir que votre installation septique ou votre puisard est défectueux. Si vous apercevez un ou plusieurs des signes suivants, contactez un professionnel compétent en la matière afin qu'il détermine la source du problème et que vous puissiez planifier les travaux de réparation requis :

- Des émanations de mauvaises odeurs sont perceptibles près de votre installation septique;
- L'évacuation des eaux usées de votre résidence est lente;
- Près de votre installation septique, le gazon est nettement plus fourni, plus vert ou plus long que sur le reste du terrain, ou encore le gazon est spongieux même en période de sécheresse;
- Des résurgences d'eau surviennent près de votre installation septique;
- La présence de contamination bactérienne ou de nitrates est notée lors de l'analyse de l'eau de votre puits ou de celui de votre voisin;

Un message de votre municipalité

MISE EN GARDE

Le présent document est un instrument d'information. Son contenu ne constitue aucunement une liste exhaustive des règles prévues aux règlements d'urbanisme. Il demeure la responsabilité du requérant de se référer aux règlements d'urbanisme ainsi qu'à toutes autres normes applicables, le cas échéant.



Calendrier de collecte Matières résiduelles 2024



Janvier

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Février

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29		

Mars

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Avril

D	L	M	M	J	V	S
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Mai

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Juin

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
30	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Août

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Septembre

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Décembre

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				



Déchets

Bac brun

Matières organiques



Bac bleu
Recyclage



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

MRC de la Matapebie et de la Mitis

www.ecoregie.ca

Rappel de collecte - Aide au tri